

Commune de Chaumont-en-Vexin

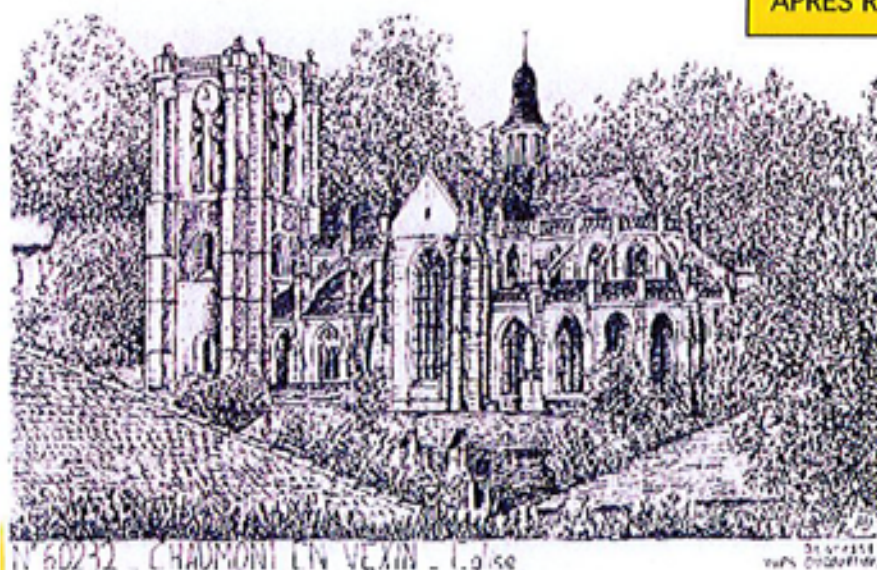
BP 054
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAUMONT-EN-VEXIN



0030

PADD
APRES REVISION SIMPLIFIEE N°1



P.A.D.D.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Date d'origine :
Avril 2006

2

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du 20 Avril 2005

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **6 JUIN 2006**

Urbanistes :

Mandataire : **ARVAL** SARL d'architecture MATHIEU - PIEL - CARRAUD
11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS
Téléphone: 03-44-94-72-00 Fax: 03-44-94-72-01
Equipe d'étude : B. Mathieu (Ing-Arch-Urb), N. Thimonier (Géog-Urb)

Conduite d'opération : **DDE - AAT** 1, avenue Victor Hugo- BP 317 - 60021 BEAUVAIS cedex

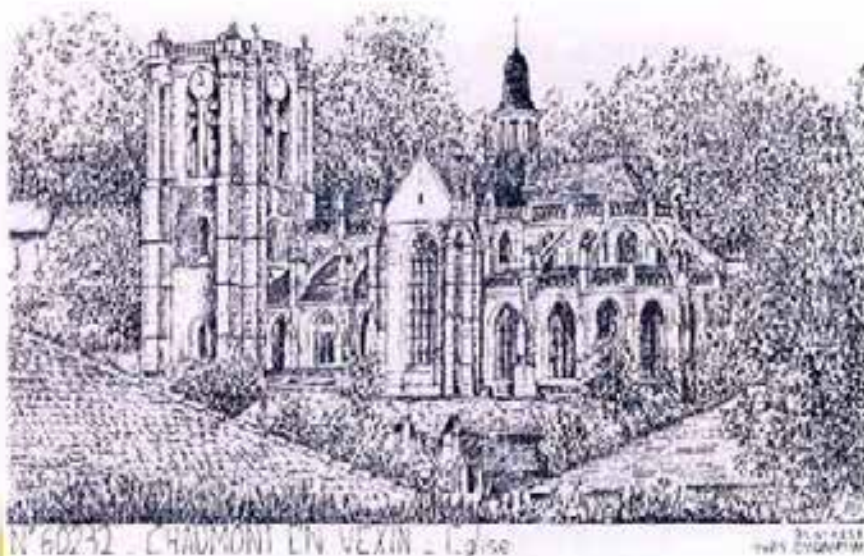
Commune de Chaumont-en-Vexin

BP 054
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAUMONT-EN-VEXIN



0030



Projet d'Aménagement et de Développement Durable

ORIENTATIONS GENERALES

Date d'origine :
Avril 2006

2_a

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du 20 Avril 2005

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : **ARVAL** SARL d'architecture MATHIEU - PIEL - CARRAUD
11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS
Téléphone: 03-44-94-72-00 Fax: 03-44-94-72-01
Equipe d'étude : B. Mathieu (Ing-Arch-Urb), N. Thimonier (Géog-Urb)

Conduite d'opération : **DDE - AAT** 1, avenue Victor Hugo- BP 317 - 60021 BEAUVAIS cedex

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

ENJEU(X) SOULEVE(S)

Permettre le développement ou l'accueil d'équipements et de services à vocation communale et intercommunale dans le cadre des orientations du schéma directeur du Vexin-Sablons.

ORIENTATION(S) PROPOSEE(S)

Intégrer les projets en cours, notamment ceux de la Communauté de communes, tout en respectant un fonctionnement cohérent de la commune, en particulier par l'amélioration des liens entre les différents pôles existants et créés.

Accueillir de nouveaux habitants de manière organisée et maîtrisée en respectant la qualité du site, et conforter ainsi le rôle de bourg structurant chef-lieu de canton.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

ENJEU(X) SOULEVE(S)

Accueillir de nouveaux habitants tout en favorisant une répartition équilibrée des tranches d'âges et des catégories de population.

Offrir une gamme diversifiée de logements (catégories, tailles) pour rechercher une mixité sociale et répondre à des demandes diversifiées.

ORIENTATION(S) PROPOSEE(S)

L'objectif démographique repose sur un taux de croissance annuel moyen 1999-2010 de 1,60%, soit un gain de 600 habitants sur 10 ans (3 700 habitants en 2010).

Mener une concertation à l'échelle intercommunale (avec les communes du canton) pour répondre à la demande sociale.

Thème : Habitat (démographie et logement)

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

ENJEU(X) SOULEVE(S)

Maintenir un niveau d'équipements et de services répondant aux besoins des habitants de la commune et du canton.

Prendre en compte les conditions du développement économique fixées par le schéma directeur du Vexin-Sablons.

Chaumont-en-Vexin dispose d'un potentiel touristique à optimiser dans le cadre des orientations intercommunales.

ORIENTATION(S) PROPOSEE(S)

Offrir les disponibilités nécessaires à l'accueil et au développement d'équipements et de services communaux et intercommunaux.

Intégrer le projet de 10 ha de la zone d'activités intercommunautaire, et prévoir des réserves foncières pour les extensions.
Privilégier l'installation de petites unités.

Laisser des possibilités d'aménagement et d'évolution des principaux sites et équipements touristiques présents sur le territoire communal.
Favoriser le développement de l'accueil d'hébergement touristique.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

ENJEU(X) SOULEVE(S)

Revoir le fonctionnement des flux et des liaisons routières intra et extra-muros.

Améliorer les déplacements par "modes doux" ou en transports collectifs vers, depuis ou au sein de la commune.

ORIENTATION(S) PROPOSEE(S)

Mettre en place un nouveau principe de circulation pour les voies commerçantes, après avoir évacué du centre ville, le trafic de transit.

Requalifier ensuite les espaces publics du centre ville en laissant plus de place aux piétons, et rendre plus accessible les stationnements.

Encourager ou inciter les initiatives d'animation commerciale en centre ville. Soutenir l'installation de nouveaux commerces et privilégier le maintien des commerces existants.

Développer les "liaisons douces" (piétons, cycles) en créant un maillage du centre aux différents quartiers, et avec les chemins ruraux.

Soutenir un projet de réorganisation des abords de la gare et d'extension de stationnement.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

ENJEU(X) SOULEVE(S)

Concevoir les projets de développement sans gaspillage des espaces naturels et en tenant compte de l'activité agricole.

Maintenir la qualité des paysages qui contribue à l'identité de la commune. Tenir compte du site remarquable formé par la cuesta du Vexin, la butte de Chaumont et la vallée de la Troésne, et respecter la cohérence architecturale des tissus bâtis.

Prendre en compte les risques naturels (coulée de boue, inondation, glissement de terrain, etc.).

ORIENTATION(S) PROPOSEE(S)

Délimiter les zones d'extension en intégrant la question du bon fonctionnement de l'exploitation agricole. Préconiser le maintien d'une agriculture performante et respectueuse des paysages.

Protéger les espaces sensibles (espace boisé classé, ZNIEFF, fond de vallée humide).
Insérer convenablement au site les nouvelles constructions.
Mettre en valeur le patrimoine, favoriser le développement touristique et définir les secteurs de protection des points de vue remarquables.

Intégrer ces contraintes et nuisances dans le projet d'aménagement de la commune et dans le volet réglementaire du PLU en informant le public et en adaptant les règles d'utilisation et d'occupation des sols.
Gérer notamment les contraintes hydrauliques par des aménagements techniques et des traitements paysagers.

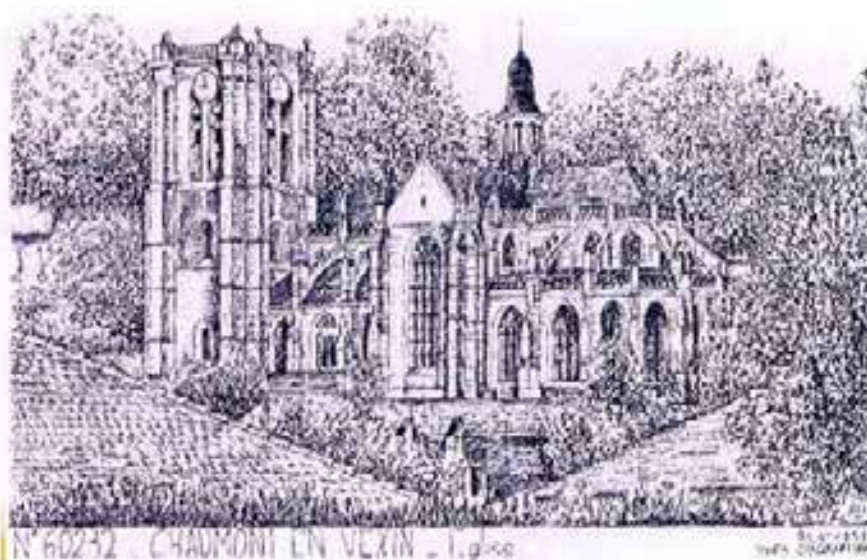
Commune de Chaumont-en-Vexin

BP 054
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAUMONT-EN-VEXIN



0030



Projet d'Aménagement et de Développement Durable

SCHEMA D'AMENAGEMENT

Date d'origine :
Avril 2006

2_b

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du 20 Avril 2005

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : **ARVAL** SARL d'architecture MATHIEU - PIEL - CARRAUD
11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS
Téléphone: 03-44-94-72-00 Fax: 03-44-94-72-01
Equipe d'étude : B. Mathieu (Ing-Arch-Urb), N. Thimonier (Géog-Urb)

Conduite d'opération : **DDE - AAT** 1, avenue Victor Hugo- BP 317 - 60021 BEAUVAIS cedex

PAYSAGE:

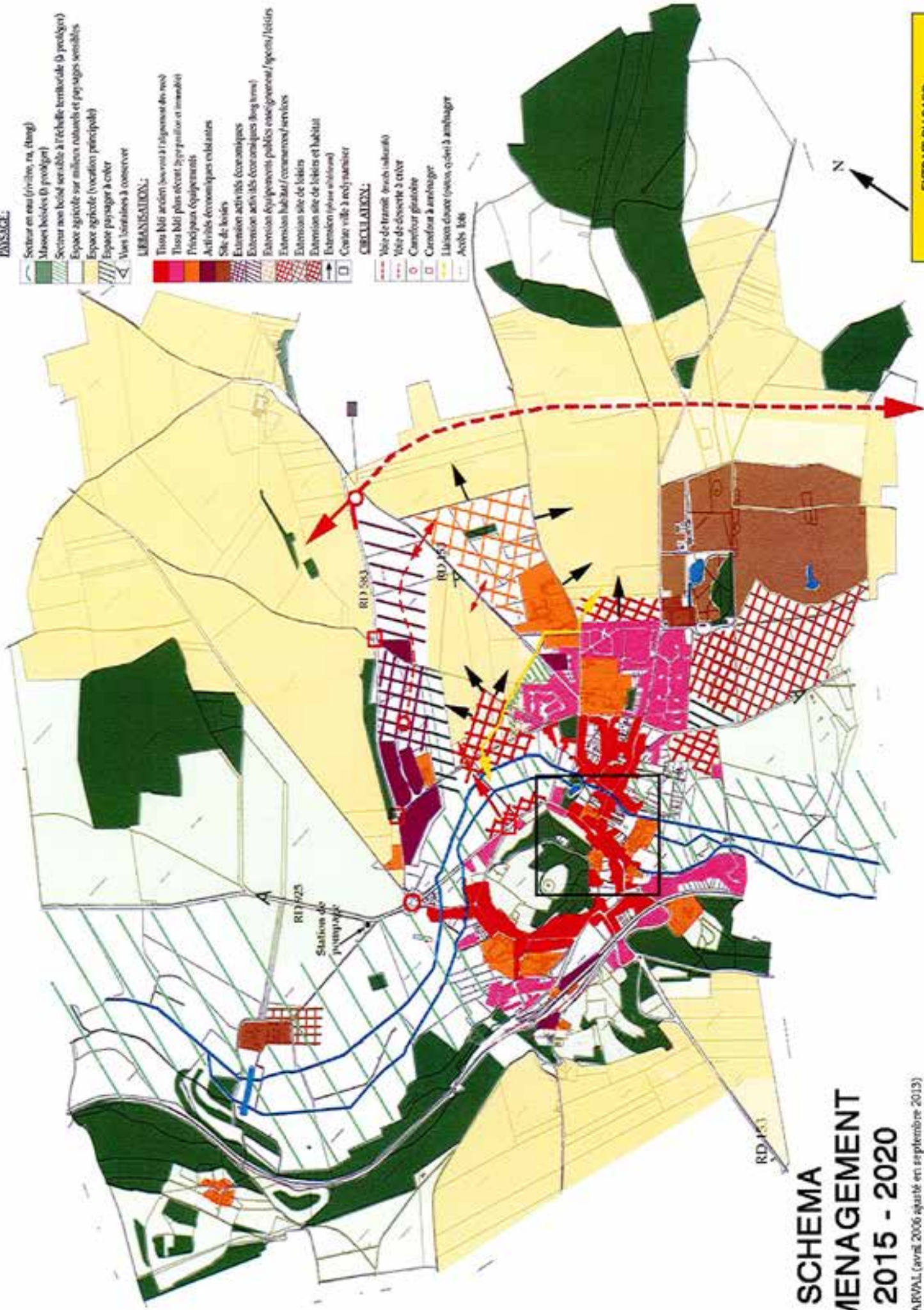
- Secteur en eau (rivière, ru, étang)
- Maisons isolées (à protéger)
- Secteur non boisé sensible à l'échelle territoriale (à protéger)
- Espace agricole sur milieux naturels et paysages sensibles
- Espace agricole (vocation principale)
- Espace paysager à créer
- Vues lointaines à conserver

URBANISATION:

- Tissu Mit ancien (secteur à l'écartement des rues)
- Tissu Mit plus récent (organisation et immeubles)
- Principaux équipements
- Activités économiques existantes
- Site de loisirs
- Extension activités économiques
- Extension équipements publics existants (long terme)
- Extension équipements publics existants (spécifs / futurs)
- Extension habitat (reconnaissance services)
- Extension site de loisirs et habitat
- Extension (phase initiale)
- Contour ville à redéfinir

CIRCULATION:

- Voie de transit (travaux réalisés)
- Voie de desserte à créer
- Carrefour giratoire
- Carrefour à aménager
- Liaison douce (pistes cyclistes à aménager)
- Arbres 100%



SCHEMA D'AMENAGEMENT 2015 - 2020

Source : A.R.V.A.L (avril 2006 actualisé en septembre 2013)

EXTRAIT DU PADD
SCHEMA D'AMENAGEMENT
PLU après révision simplifiée n°1